

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026

Marché aux Puces à **JEBSHEIM 68320**

Organisé par l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jepsheim, Artzenheim, Grussenheim, Porte du Ried, Durrenentzen, Muntzenheim

Règlement du marché aux puces

<ul style="list-style-type: none">• Toute déclaration et (ou) vente frauduleuse sera sanctionnée• Les stands de boissons et de denrées alimentaires à consommer sur places sont exclus puisque réservés aux organisateurs• La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite• L'interdiction de substance nocives et (ou) explosives est interdite dans le périmètre du marché• Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante• Les animaux doivent être tenus en laisse	<ul style="list-style-type: none">• L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct• L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui peuvent survenir lors de la manifestation• Les emplacements non réservés seront attribués au fur et à mesure des inscriptions• Toute réservation non accompagnée de son montant ne sera pas prise en considération• En cas de non-respect de règlement, l'association organisatrice est seule juge, et peut même procéder à l'exclusion
---	--

ANIMATION ET RESTAURATION SUR PLACE TOUTE LA JOURNEE

Accueil des exposants à partir de 6h30

TALON DE RESERVATION – ATTESTATION

A retourner à M. Brucker Charles 75 grand'rue – 68320 JEBSHEIM

Renseignements au 06 87 37 99 19 ou par mail à jsp.jepsheim@gmail.com

Accompagné de votre règlement à l'attention des JSP de Jepsheim et environs

NOM	Prénom
Adresse	CP et Localité
Date et Lieu de Naissance	Tel
Mail	N° Immatriculation de la voiture
Pièce D'identité N°	Délivrée par Le

Demande à participer au Marché aux Puces de Jepsheim le 13 septembre 2026

Ci-joint, un chèque de **(15.00 euros les 5 mètres)**

Déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés, ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation et ne pas avoir pris part à plus de deux marchés aux puces durant l'année civile en cours.

Fait à _____ le _____ Signature _____

Ne pas jeter sur la voie publique

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026

Marché aux Puces à **JEBSHEIM 68320**

Organisé par l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jepsheim, Artzenheim, Grussenheim, Porte du Ried, Durrenentzen, Muntzenheim

Règlement du marché aux puces

<ul style="list-style-type: none">• Toute déclaration et (ou) vente frauduleuse sera sanctionnée• Les stands de boissons et de denrées alimentaires à consommer sur places sont exclus puisque réservés aux organisateurs• La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite• L'interdiction de substance nocives et (ou) explosives est interdite dans le périmètre du marché• Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante• Les animaux doivent être tenus en laisse	<ul style="list-style-type: none">• L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct• L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui peuvent survenir lors de la manifestation• Les emplacements non réservés seront attribués au fur et à mesure des inscriptions• Toute réservation non accompagnée de son montant ne sera pas prise en considération• En cas de non-respect de règlement, l'association organisatrice est seule juge, et peut même procéder à l'exclusion
---	--

ANIMATION ET RESTAURATION SUR PLACE TOUTE LA JOURNEE

Accueil des exposants à partir de 6h30

TALON DE RESERVATION – ATTESTATION

A retourner à M. Brucker Charles 75 grand'rue – 68320 JEBSHEIM

Renseignements au 06 87 37 99 19 ou par mail à jsp.jepsheim@gmail.com

Accompagné de votre règlement à l'attention des JSP de Jepsheim et environs

NOM	Prénom
Adresse	CP et Localité
Date et Lieu de Naissance	Tel
Mail	N° Immatriculation de la voiture
Pièce D'identité N°	Délivrée par Le

Demande à participer au Marché aux Puces de Jepsheim le 13 septembre 2026

Ci-joint, un chèque de **(15.00 euros les 5 mètres)**

Déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés, ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation et ne pas avoir pris part à plus de deux marchés aux puces durant l'année civile en cours.

Fait à _____ le _____ Signature _____

Ne pas jeter sur la voie publique